

# Pratiquer le conseil d'élèves : enjeux et repères

Christophe Marsollier

*Inspecteur général de l'éducation nationale*

12 fev. 2018

Champigny-surMarne



**igen**  
Inspection générale  
de l'Éducation nationale

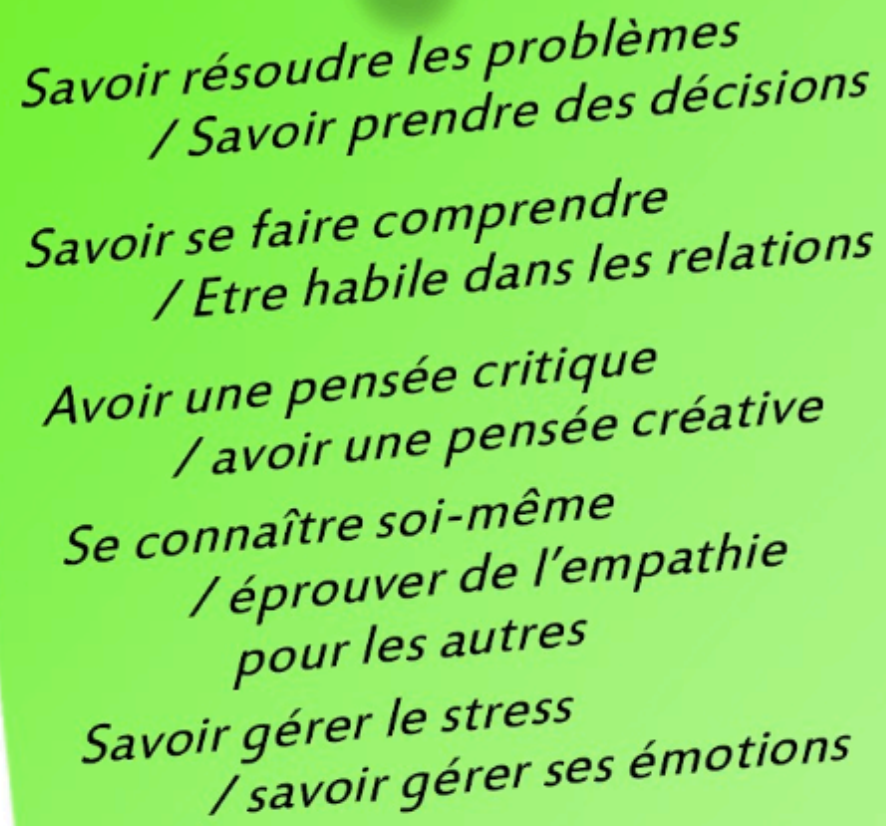
# Réussir à bien vivre ensemble se manifeste par 4 aptitudes majeures

- COMMUNIQUER SEREINEMENT les uns avec les autres :
  - > sur le plan *verbal* : langage respectueux
  - > sur le plan **non verbal et para verbal**: rapport d'acceptation, d'ouverture, d'écoute, d'intérêt à l'AUTRE
- S'INTEGRER à un groupe :
  - > s'adapter aux autres, accepter les règles et les normes de la vie collective
- Entretenir des RELATIONS INTERPERSONNELLES CONSTRUCTIVES : faire-ensemble, parler-ensemble, partage (ressentir-ensemble)
- RESOUDRE des différends de MANIERE NON-VIOLENTE : formulation et accueil des émotions

>>> Apprentissages de compétences psychosociales

# Les 10 compétences psychosociales

(OMS, 1993)



*Savoir résoudre les problèmes  
/ Savoir prendre des décisions*

*Savoir se faire comprendre  
/ Etre habile dans les relations*

*Avoir une pensée critique  
/ avoir une pensée créative*

*Se connaître soi-même  
/ éprouver de l'empathie  
pour les autres*

*Savoir gérer le stress  
/ savoir gérer ses émotions*

# Quelques constats importants qui invitent à créer un espace de paroles et de débat dans la classe

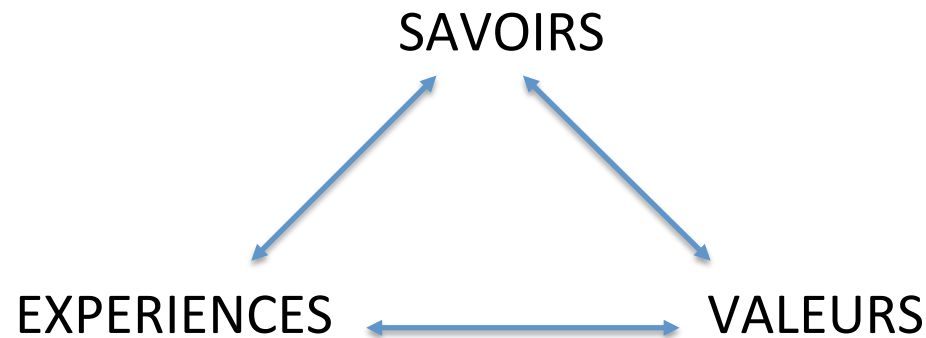
- Les enfants parlent en priorité des questions qui les touchent. Très souvent ces questions ont trait à leurs EMOTIONS, leurs BESOINS et leurs DROITS.  
>> Le bien-être scolaire des élèves dépend principalement de leur SENTIMENT d'être respecté dans leurs **émotions**, leurs **besoins** et leurs **droits**.
- Il y a « un **déficit alarmant de l'école en matière de dialogue sur les grands problèmes de la vie** » (J. Lévine, 2008)
- Dans de nombreuses familles mais aussi dans de nombreuses classes, on ne demande jamais LEUR POINT DE VUE personnel et argumenté aux enfants.
- Les **pratiques pédagogiques dominantes à l'école** cantonnent les élèves dans une CULTURE de la RÉPONSE. (M. Tozzi, 2001)

Or le débat est recommandé par :

- le SCCC (2006) et le SCCCC (2015)
- les programmes des cycles 2, 3 (1995, 2002, 2008, 2015) et 4 (2015)
- le programme d'**EMC (2015)** et le **parcours Citoyen** encouragent les **Conseils d'élèves**

# Les enjeux de l'EMC, colonne vertébrale du parcours Citoyen (cf. programmes d'EMC, J.O. du 21-6-2015)

- Contribuer à l'**acquisition de compétences morales et civiques** en articulant :



... sur une ou plusieurs des 4 dimensions de l'EMC :

- . « **la sensibilité** : soi et les autres ». Elle permet d'exprimer et de développer une conscience morale dans le respect des autres
- . « **la règle et le droit** : des principes pour vivre avec les autres ». Ils visent l'acquisition du sens des règles de la vie sociale
- . « **le jugement** : penser par soi-même et avec les autres ». Il permet de construire la moralité
- . « **l'engagement** : agir individuellement et collectivement ». Il favorise de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

## Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 2 (prog. EMC, 2015)

### La sensibilité : soi et les autres

#### Objectifs de formation

**1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**

**2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**

**3. Se sentir membre d'une collectivité.**

Connaissances, capacités et attitudes visées

Objets d'enseignement

Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement

1/a - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.

- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).
- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.
- Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.

- Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.

- Jeu théâtral, mime.

- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions.

1/b - Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.

- Travail sur les règles de la communication.

- **Les conseils d'élèves.**

- Arts visuels : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres).

2/a - Prendre soin de soi et des autres.

- Le soin du langage : langage de la politesse.
- Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.
- Le soin des biens personnels et collectifs.
- L'intégrité de la personne.

- Prendre conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse.

- Les racismes : avec des supports créés par des fondations et associations agréées par le ministère de l'éducation nationale.

2/b- Accepter les différences.

- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
- Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.
- La conscience de la diversité des croyances et des convictions.

- La situation de handicap et la pratique de l'inclusion scolaire.

- Arts visuels : Marianne, le drapeau national dans les œuvres d'art.

- Coopérer au sein d'un projet de classe.

3/a - Identifier les symboles de la République présents dans l'école.

- Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale.

- Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels...) ou d'expérimentation (sciences).

3/b- Apprendre à coopérer.

- Initiation aux règles de la coopération.

- Chanter, en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de La Marseillaise.



# Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 2 (prog. EMC, 2015)

## Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

### Objectifs de formation

**1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**

**2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	- Initiation à la distinction des registres de langue.	- Élaboration des règles de vie de classe avec les élèves.  - Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.
1/b - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	- Les règles de vie de la classe et de l'école.  - Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9.	- Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l'élève.  - <b>Conseils d'élèves</b> (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).
1/c - Comprendre que la règle commune	- Initiation au code de la route et aux	- Discussion à visée philosophique :
peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	l'égalité de tous - élèves ou citoyens - devant la loi.
1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.	- Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire.
1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	- Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).	
2/- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. - L'égalité de droit entre les femmes et les hommes. - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.	

## Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 2 (prog. EMC, 2015)

### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

#### Objectifs de formation

**1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**

**2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix, sa justification.</li> <li>- Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique).</li> <li>- Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe.</li> <li>- Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.</li> </ul>
1/b- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat.</li> <li>- Initiation à l'argumentation.</li> <li>- Les préjugés et les stéréotypes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires.</li> <li>- Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse.</li> </ul>
1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de débats réglés sur ces situations.</li> </ul>
2/ - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.</li> <li>- Les valeurs personnelles et collectives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits.</li> <li>- Exercices de clarification des valeurs.</li> <li>- Expression sur Internet.</li> </ul>



## Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 3 (prog. EMC, 2015)

### L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation

**1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**

**2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	- L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.	- Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, humanitaire...).
1/b - Réaliser un projet collectif		- Associer les élèves à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.
(projet de classe, d'école, communal, national...).		- Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l'éducation nationale
1/c - Coopérer en vue d'un objectif commun.	- La coopération, l'entraide.	- Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.
1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	- Les valeurs : la fraternité, la solidarité.	- Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école.
2/a - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.	- La participation démocratique. - La responsabilité. - Le développement durable.	- Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.
2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.	- Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	- Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen.

# Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 3 (prog. EMC, 2015)

## Cycle 3

### La sensibilité : soi et les autres

#### Objectifs de formation

**1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.**

**2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.**

**3. Se sentir membre d'une collectivité.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
<p>1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.</p> <p>1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...)</li> <li>- Maîtrise des règles de la communication.</li> <li>- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeu théâtral, mime.</li> <li>- Jeux de rôle.</li> <li>- Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation.</li> <li>- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.</li> </ul>
<p>2/a - Respecter autrui et accepter les différences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).</li> <li>- Respect des différences, tolérance.</li> <li>- Respect de la diversité des croyances et des convictions.</li> <li>- Le secours à autrui.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle.</li> <li>- Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.</li> <li>- Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie.</li> </ul>
<p>2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse.</li> <li>- Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.</li> <li>- Le soin des biens personnels et collectifs.</li> <li>- L'intégrité de la personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tolérance (en lien avec le programme d'histoire).</li> <li>- Étude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions.</li> <li>- L'attestation « apprendre à porter secours » (APS).</li> </ul>
<p>3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.</p> <p>3/b - Coopérer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.</li> <li>- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale).</li> <li>- Les représentations artistiques des symboles de la République.</li> <li>- Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS,</li> </ul>

# Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 3 (prog. EMC, 2015)

## Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

### Objectifs de formation

**1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**

**2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.</li> <li>- Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).</li> <li>- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).</li> <li>- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EPS : jeux et sports collectifs.</li> <li>- Conseils d'élèves, débats démocratiques.</li> <li>- Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves.</li> <li>- Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).</li> <li>- Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005.</li> </ul>
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'égalité entre les filles et les garçons.</li> <li>- La mixité à l'école.</li> <li>- L'égalité des droits et la notion de discrimination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.</li> </ul>
2/a- Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.</li> <li>- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.</li> <li>- Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.</li> </ul>
2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vocabulaire des institutions.</li> <li>- Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.</li> <li>- La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune.</li> <li>- Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.</li> <li>- Convention internationale des droits de l'enfant.</li> <li>- Le droit à l'éducation.</li> <li>- Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.</li> </ul>



# Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 3 (prog. EMC, 2015)

## Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

### Objectifs de formation

**1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**

**2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix, sa justification.</li> <li>- Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).</li> <li>- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).</li> <li>- Approche de l'argumentation.</li> <li>- Le débat argumenté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...).</li> <li>- Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse.</li> </ul>
1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation au débat démocratique.</li> <li>- Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.</li> <li>- Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de débats réglés sur ces situations.</li> <li>- Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi).</li> </ul>
1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.</li> <li>- La distinction entre croyances et opinions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.</li> <li>- Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).</li> </ul>
1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias</li> <li>- Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.</li> </ul>
2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.</li> <li>- Les valeurs personnelles et collectives.</li> <li>- Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).</li> <li>- Le sens républicain de la nation.</li> <li>- Les libertés fondamentales.</li> <li>- La laïcité.</li> <li>- Les valeurs de l'Union européenne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre.</li> <li>- Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.</li> <li>- Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire.</li> <li>- Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.</li> </ul>

## Les objectifs du conseil d'élèves au cycle 3 (prog. EMC, 2015)

### L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation

**1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.**

**2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).</li><li>- Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).</li><li>- Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale.</li><li>- Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves.</li><li>- L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, politique, humanitaire...).</li></ul>
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Étude du préambule de la Constitution de 1946.</li><li>- Travail sur le rôle des associations.</li></ul>
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La participation démocratique.</li><li>- Le vote.</li><li>- Les acteurs locaux et la citoyenneté.</li></ul>	
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"><li>- La solidarité individuelle et collective.</li><li>- La fraternité dans la devise républicaine.</li></ul>	



# Sens et fonctions du Conseil d'élèves

Le conseil d'élèves est une instance de **concertation** et de **décision** qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour **élaborer** des **projets** pédagogiques et éducatifs. (> nourrir le Conseil des élèves de l'école)

Il peut donc remplir différentes fonctions :

- **accueillir des propositions** de PROJET ou TRAVAUX à mener (recherche, sorties) concernant un groupe d'élèves ou la classe entière >> **donner du sens à la vie de la classe**, de l'école/du collège et donc le sentiment d'appartenance au groupe ;
- **permettre aux élèves de** communiquer les uns avec les autres, formuler leurs **opinions** personnelles, exprimer leurs **émotions** et prendre des **décisions**, en s'écouter mutuellement
- apprendre aux élèves à se responsabiliser dans leur comportement individuel et collectif ;
- permettre **l'élaboration et la régulation collective** des RÈGLES de vie de la classe ;
- **identifier et résoudre** des **PROBLÈMES rencontrés dans la classe**, l'école, en lien avec le travail ou la vie scolaire des élèves ; **réguler** collectivement les DIFFÉRENDS entre élèves ;
- encourager **l'autonomie** des élèves, développer leur **esprit critique** et de **coopération** et leur capacité à vivre ensemble dans le **respect des différences de chacun** ;
- instaurer une culture commune visant à **transmettre des valeurs en actes**.

Problèmes, questions et dilemmes rencontrés peuvent aussi déboucher sur des discussions à visée philosophique (DVP)

Exemples de situations concrètes tirées du Conseil d'élèves et pouvant faire l'objet d'une DVP :

- *La constitution des équipes de football à la récréation / débat sur **l'équité***
- *Quelqu'un a jeté le rouleau de papier toilette de la fenêtre des toilettes / débat sur **le respect du matériel collectif** : quelles **valeurs** sont en jeu dans la responsabilité de cet acte incivique ?*
- *Inès a vu son **ami** Pierrick, lors de la récréation, **voler** la Blanco de Natacha. Que doit-elle faire ?*

# La démarche, le dispositif Conseil d'élèves

- **La composition** : le conseil d'élèves inclut tous les élèves de la classe et l'enseignant, ce dernier étant garant du cadre général et du climat de confiance nécessaires à sa bonne tenue (respect de la parole de chacun, bienveillance dans l'adresse entre pairs, absence de moqueries...).
- **Le cadre** : il est co-élaboré par les membres du conseil (enjeu et objectifs du conseil, rôle des différents participants – notamment celui du président et du secrétaire – et règles de fonctionnement, organisation et tenue des réunions...). Pour aider les élèves à respecter la parole de chacun : le bâton de parole
- **Le président** (peut être assisté d'un aide ou vice-président) ouvre et clôt le conseil, rappelle les règles et les rôles de chacun, aide à animer et à organiser les débats. Il suit et veille au respect de l'ordre du jour. Il distribue la parole aux élèves qui la demandent et régule le débat en veillant à ce que chaque élève qui s'exprime puisse aller au bout de son propos, sans être interrompu. Il questionne (questions ouvertes : *Comment... ? Pourquoi... ? Qu'en penses-tu ? Que feriez-vous à sa place ?*) afin de susciter le débat entre les élèves (et non le débat entre l'enseignant et les élèves). En cas de plainte ou de différends entre élèves, il donne la parole aux acteurs concernés et cherche à privilégier l'écoute, la clarification des FAITS, permet l'expression des BESOINS et des ÉMOTIONS (Cf. *Communication non violente*) et fait émerger les solutions constructives (l'engagement, le pardon, la réparation...), avant d'envisager des sanctions.
- **Le secrétaire** note les décisions prises lors du conseil dans un cahier de conseil. Président et secrétaire sont élus. Le relevé de conclusions du conseil est affiché ou accessible dans un classeur, il constitue un outil régulateur de la vie de la classe voire de contrôle de la mise en œuvre des décisions prises.
- **Le Bureau du conseil** : il est constitué du président, du vice président, du secrétaire et autres...
- **La périodicité** : le conseil a lieu régulièrement (par exemple, de manière hebdomadaire), en étant explicitement inscrit dans l'emploi du temps de la classe. C'est un moment ritualisé. Ainsi les élèves peuvent préparer leurs réflexions et leurs idées. En préparant le conseil, le Bureau peut le rendre plus efficace...
- **Le temps** : le président indique l'heure de début et de fin du Conseil. Un élève peut être garant du temps. Il peut s'aider d'un sablier dans les plus petites classes. Les Conseils d'élèves ont une durée variable (30 à 60mn) Afin de pouvoir traiter l'ensemble des points présents à l'ordre du jour, l'élève garant du temps peut éventuellement annoncer qu'un temps limité est consacré à tel sujet. Les questions qui réclament un temps de réflexion plus long peuvent être reportées au Conseil suivant.
- **Le lieu** : il se tient dans un lieu aménagé pour faciliter la communication (en cercle, en U...).

# Ancrage émotionnel du changement de comportement de l'élève (CNV)

<b>STIMULI lié à la situation</b>	<b>EMOTION spontanée</b>	<b>BESOIN concerné</b>	<b>SENTIMENT persistant</b>	<b>Nouveau COMPORTEMENT généralisé</b>
Renforcement positif	JOIE	Reconnaissance	Epanouissement	Implication
Jugement de valeur	TRISTESSE	Confiance	Humiliation	Renoncement
Evaluation négative	COLERE	Justice	Rejet	Agressivité
Chantage	PEUR	Sécurité	Insécurité	Repli

# La démarche, le dispositif Conseil d'élèves

- **La composition** : le conseil d'élèves inclut tous les élèves de la classe et l'enseignant, ce dernier étant garant du cadre général et du climat de confiance nécessaires à sa bonne tenue (respect de la parole de chacun, bienveillance dans l'adresse entre pairs, absence de moqueries...).
- **Le cadre** : il est co-élaboré par les membres du conseil (enjeu et objectifs du conseil, rôle des différents participants – notamment celui du président et du secrétaire – et règles de fonctionnement, organisation et tenue des réunions...). Pour aider les élèves à respecter la parole de chacun : le bâton de parole
- **Le président** (peut être assisté d'un aide ou vice-président) ouvre et clôt le conseil, rappelle les règles et les rôles de chacun, aide à animer et à organiser les débats. Il suit et veille au respect de l'ordre du jour. Il distribue la parole aux élèves qui la demandent et régule le débat en veillant à ce que chaque élève qui s'exprime puisse aller au bout de son propos, sans être interrompu. Il questionne (questions ouvertes : *Comment... ? Pourquoi... ? Qu'en penses-tu ? Que feriez-vous à sa place ?*) afin de susciter le débat entre les élèves (et non le débat entre l'enseignant et les élèves). En cas de plainte ou de différends entre élèves, il donne la parole aux acteurs concernés et cherche à privilégier l'écoute, la clarification des FAITS, permet l'expression des BESOINS et des ÉMOTIONS (Cf. *Communication non violente*) et fait émerger les solutions constructives (l'engagement, le pardon, la réparation...), avant d'envisager des sanctions.
- **Le secrétaire** note les décisions prises lors du conseil dans un cahier de conseil. Président et secrétaire sont élus. Le relevé de conclusions du conseil est affiché ou accessible dans un classeur, il constitue un outil régulateur de la vie de la classe voire de contrôle de la mise en œuvre des décisions prises.
- **Le Bureau du conseil** : il est constitué du président, du vice président, du secrétaire et autres...
- **La périodicité** : le conseil a lieu régulièrement (par exemple, de manière hebdomadaire), en étant explicitement inscrit dans l'emploi du temps de la classe. C'est un moment ritualisé. Ainsi les élèves peuvent préparer leurs réflexions et leurs idées. En préparant le conseil, le Bureau peut le rendre plus efficace...
- **Le temps** : le président indique l'heure de début et de fin du Conseil. Un élève peut être garant du temps. Il peut s'aider d'un sablier dans les plus petites classes. Les Conseils d'élèves ont une durée variable (30 à 60mn) Afin de pouvoir traiter l'ensemble des points présents à l'ordre du jour, l'élève garant du temps peut éventuellement annoncer qu'un temps limité est consacré à tel sujet. Les questions qui réclament un temps de réflexion plus long peuvent être reportées au Conseil suivant.
- **Le lieu** : il se tient dans un lieu aménagé pour faciliter la communication (en cercle, en U...).



# Le relevé de conclusions tapé après la réunion du Conseil d'élèves d'une classe de CM1/CM2

<b>Ordre du jour</b>	<b>Relevé de décisions</b>
<p>1) « <i>Les CM1 nous empêchent de travailler</i> » Elna et Karim</p> <p>2) Problèmes d'école : - Cantine : dessert moisi - Toilettes sales</p> <p>3) Animal dans la classe.</p> <p>4) Divers</p>	<p>1) Laurent et Lynda s'engagent à ne plus gêner les CM2</p> <p>2) Faire une enquête à la cantine. Demander rendez-vous au Maire. Ne pas toucher les rebords des toilettes !</p> <p>- Tom et Loïc : respect des toilettes des garçons.</p> <p>- Léa et Chloé : respect des toilettes des filles.</p> <p>3) Animaux dans la classe : chenilles, têtards et fourmis. Projet d'élevage et de reportage pour notre école.</p>

# Orienter ou non l'ordre du jour ?

*“je critique”*

*“je félicite”*

*“je propose”*

ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne)

# Le rôle de l'enseignant lors du Conseil d'élèves

L'enseignant anime les premières séances du Conseil d'élèves

**Le rôle de l'enseignant** est primordial pour former les élèves à la démocratie et au débat, il a pour mission de créer un climat de confiance. Pour y parvenir :

- il n'arrête pas, seul, les décisions concernant le groupe ; assis parmi les élèves ou **légèrement en retrait**, il doit respecter le cadre au même titre qu'un élève ;
- il lève la main pour prendre la parole distribuée par l'élève président le conseil ;
- il **intervient le moins possible** pour laisser les élèves dialoguer et reste garant du déroulement démocratique des élections des membres du conseil, du respect des DROITS des élèves et du fonctionnement des débats (moqueries, chahut, etc.) ;
- il **évite les postures de contrôle**, il n'est pas directif dans les questions abordées par le conseil, il peut faire des propositions de sujet à porter à l'ordre du jour, au même titre que les élèves ;
- il **facilite l'écoute**, accorde sa confiance aux élèves, encourage les progrès et réussites ;
- **par ses interventions (sous forme de question, de préférence)**, il aide à la clarification des échanges, à l'explicitation des FAITS, des SENTIMENTS et des BESOINS, contribue à approfondir certains sujets, veille à la bienveillance entre pairs et à l'absence de jugement de valeurs sur les personnes, ce qui n'exclut pas de juger les comportements ;
- il contribue à la **problématisation**, l'**argumentation**, la **généralisation**, la **décentration** et la **conceptualisation** (notamment à employer le mot adéquat, signifiant) ;
- quand le débat n'avance pas, il suggère des orientations, incite les élèves à être constructifs ; en cas de difficulté récurrente pour parvenir à débattre, il souligne les dysfonctionnements, peut le cas échéant suspendre le débat et organiser un méta-débat (un débat sur les problèmes de débat rencontrés).

Lors de moments délicats  
où les besoins, les droits et les émotions des élèves sont en jeu,  
et que l'enseignant s'interroge :  
*« Comment puis-je agir au mieux ? Qu'est-il juste que je fasse ? »*,  
alors **l'éthique** lui donne des repères...

# Le sens de l'éthique

- L'éthique est une **disposition psychique** (éthos), une **posture** par laquelle **on s'interroge**, individuellement ou collectivement sur la décision, le comportement LE PLUS JUSTE à adopter dans **l'intérêt de l'autre**, pour son BIEN.
- Ce qui balise la vie éthique, **c'est le souci de l'autre**. (P. Ricoeur, 1990)
- Un **espace de réflexion** (même très fugace), **une aire de questionnement et de délibération** sur la conduite la meilleure pour le BIEN d'autrui. « Une attention au particulier » (S. Laugier, 2005)



# Aujourd'hui, des principes éthiques au cœur du réf. de compétences (18 juillet 2013) et fondateurs d'une démarche qualitative

## Compétence 6 : « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques »

- **Accorder** à **tous** les élèves **l'attention** et **l'accompagnement appropriés**.
- **Éviter** toute forme de **dévalorisation** à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- **Apporter sa contribution** à la mise en œuvre des **éducations transversales**, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- **Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations** de tout ordre, **promouvoir l'égalité** entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- **Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires**, à identifier toute forme **d'exclusion** ou de **discrimination**, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- **Contribuer à identifier** tout signe de **comportement à risque** et **contribuer à sa résolution**.
- **Respecter et faire respecter** le **règlement intérieur** et les chartes d'usage.
- **Respecter la confidentialité** des **informations individuelles** concernant les élèves et leurs familles.

# L'éthique de l'enseignant, pendant le Conseil

- Permettre aux élèves :
  - d'**exprimer** leurs idées (aller jusqu'au bout de leur propos) et leurs émotions
  - de **débattre** (dialogismes), **argumenter**, prendre des initiatives, en toute SEURITE, CONFIANCE
  - d'apaiser leurs tensions, solutionner leurs différends, clarifier leurs désaccords
  - de **s'autonomiser, se responsabiliser** en toute **équité**
  - de construire des relations favorisant le « **bien-vivre-ensemble** »
  - guider (voire remplacer) le président, le secrétaire
- Se porter garant :
  - du **respect mutuel** des élèves entre eux : leurs BESOINS, leurs EMOTIONS
  - du caractère **démocratique** des débats (diversité des pts de vue)
  - du respect de la **dignité** (éviter les jugements de valeur)
  - du respect des **droits** (liberté d'expression, etc. )et de la **sécurité** de l'élève
  - de la **mise en œuvre des décisions**

# Adopter une posture éthique dans la relation pédagogique, ce que cela signifie concrètement

- C'est s'interroger (volet **cognitif** de la posture) puis décider :
  - . « *Est-ce qu'il est bon pour l'élève ou le groupe que j'intervienne ?* »
  - . *A QUEL MOMENT dois-je intervenir ?*
  - . *DANS QUEL BUT ? Pour quelles FINALITES ?*
  - . *QUE dois-je lui dire ? COMMENT dois-je intervenir ?*
- C'est adopter une QUALITE EFFECTIVE d'intervention(V, NV et PV) (volet **communicationnel**) qui offre une réponse appropriée aux BESOINS spécifiques de chaque élève.

« Qu'est-il JUSTE de décider ? Comment agir AU MIEUX pour l'Autre ? »

## 4 orientations susceptibles de guider l'éthique

### 2 orientations qui en appellent à la contrainte

- La conscience des CONSEQUENCES prévisibles (*conséquentialisme*)  
*Ex : ne pas démotiver ; favoriser le bien-être ; ne pas nuire à l'intérêt général*
- Le respect des DROITS et des DEVOIRS (*déontologisme*)  
indépendamment des conséquences prévisibles. *Ex : garantir le respect des règles*

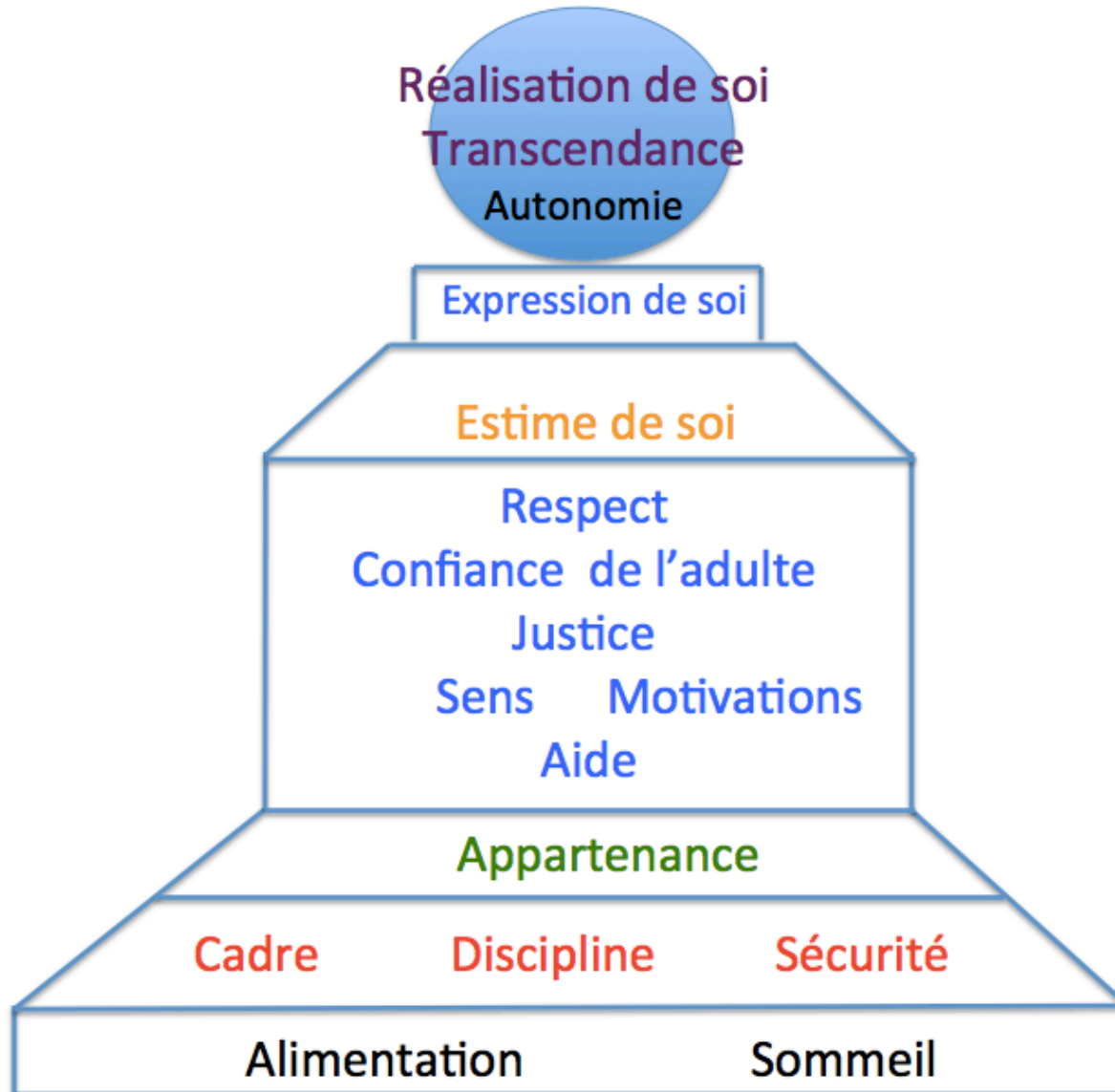
### 2 orientations guidées par l'expression du « meilleur de soi »

- Le comportement VERTUEUX (*vertuisme*) (A. MacIntyre, 1981)  
*Bienveillance, prudence, patience, justice, écoute*
- Le SOIN particulier / élèves vulnérables (*Care*) (C. Gilligan, 1982)  
*Ex : veiller avec sollicitude à leurs besoins : aide, sécurité, reconnaissance, confiance*

*Selon les situations, chacun compose avec une ou plusieurs de ces 4 exigences*

# Les besoins fondamentaux des élèves

(A. Maslow, 1943 ; T. Gordon, 1974 ; M. Rosenberg, 1999 ; C. Marsollier, 2011)



## Le Conseil d'élèves, un moment particulier EN RUPTURE avec le fonctionnement de classe habituel :

- *du point de vue de l'organisation* : il **favorise le débat DEMOCRATIQUE**
- *du point du sujet étudié* : il est **hors du champ** de l'acquisition de **CONNAISSANCES**
- *du point de vue des enjeux* : ils ne **sont pas scolaires** : **PAS d'ÉVALUATION**
- *du point de vue de la communication* : le **CONTRAT DIDACTIQUE** est différent
  - > l'enseignant n'est plus le centre de la communication, il n'est plus « celui qui sait »
  - > La parole de l'élève n'est plus soumise au feed-back de l'enseignant



## Distinguer les enjeux *immédiats* et à *moyen terme* de la pratique du Conseil d'élèves

>> *Développer la conscience des enseignants / l'intérêt éducatif et de la mise en œuvre régulière de cette pratique*

-----

- *Enjeux immédiats*

- répondre aux **besoins psychiques fondamentaux des élèves** : sécurité, appartenance, justice, aide, motivation sens, expression de soi, autonomie (diapo), confiance mutuelle
- **rapport à l'école, à l'apprendre, aux autres** (diapo)
- **implication des élèves** / vie de classe, projets
- **résolution des problèmes de vie scolaire**

- Enjeux à moyen terme

- qualité du **climat de classe** et du climat scolaire
- **connaissance de soi et des autres** / acceptation inconditionnelle d'autrui
- **estime de soi**
- **esprit critique**, coopération, développement du **sens des responsabilités**

1) Développer sa SENSIBILITE / soi et aux autres (*il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne*) : identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. Être capable d'**écoute** et d'**empathie**.

Se sentir membre d'une collectivité.

2) Faire acquérir le SENS DU DROIT et DES REGLES au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement : s'approprier et comprendre le bien-fondé des normes, les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi.

- La construction des VALEURS du vivre-ensemble : liberté, égalité des droits et de traitement, fraternité, laïcité, lutte contre les discriminations, etc.

3) La formation du JUGEMENT MORAL doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie : **problématiser, conceptualiser, relativiser, expliciter, argumenter, anticiper, généraliser, donner son point de vue, confronter ses jugements à ceux d'autrui, s'engager, différencier son intérêt particulier de l'intérêt général**. Penser par soi-même et avec les autres.

4) L'engagement : agir individuellement et collectivement

- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école / l'établissement.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement
- Développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

# 3 grands ENJEUX psychologiques qui appellent des précautions minimales

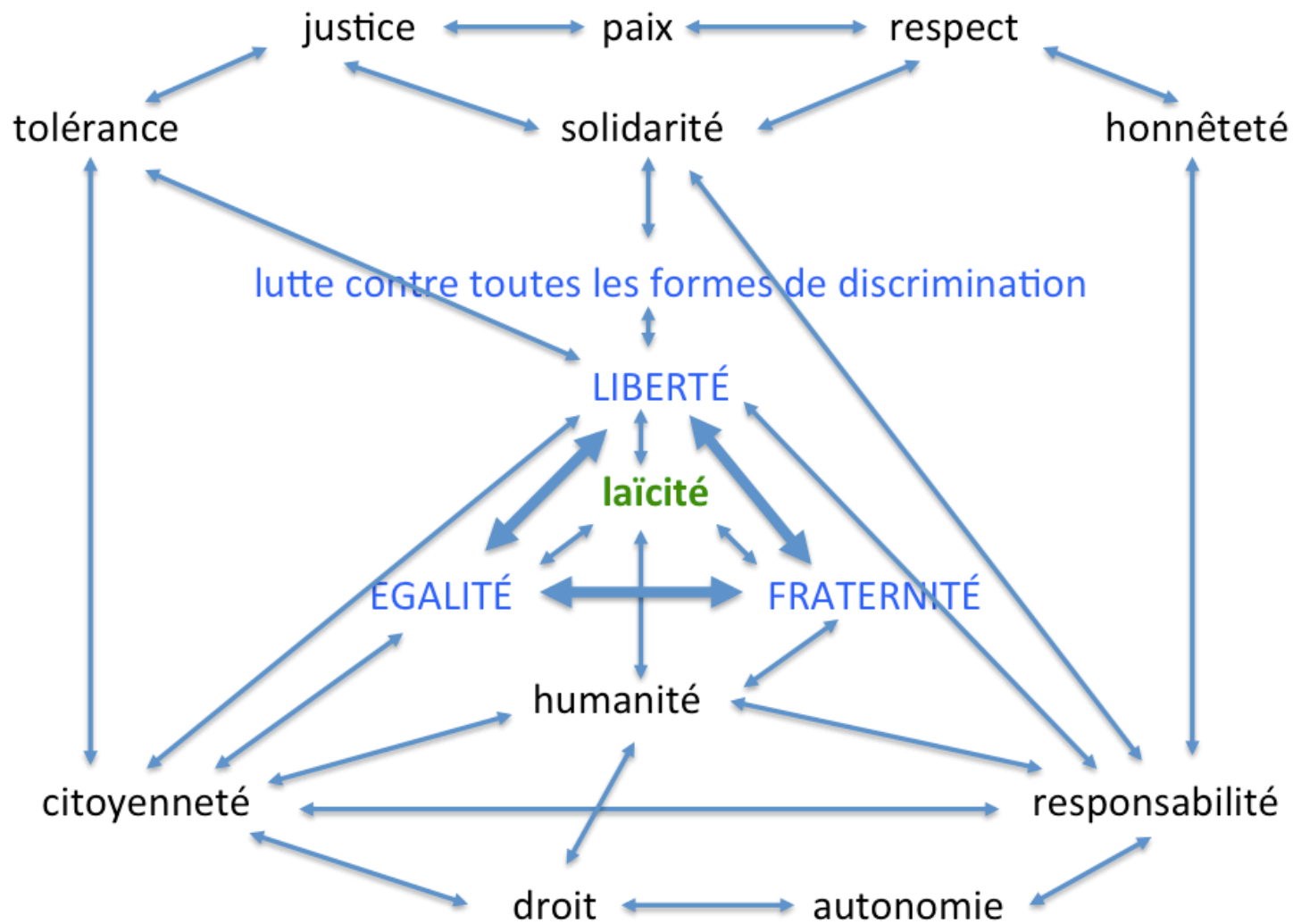
- Favoriser le processus d'individuation en « permettant à tout enfant de **faire l'expérience irremplaçable d'être à la source de sa propre pensée, autrement que sur un mode scolaire** » (J. Lévine, 2008)
- Eveiller la conscience de l'enfant vis-à-vis de son potentiel réflexif et lui permettre de « **se vivre dans le groupe avec le statut d'interlocuteur valable** » (J. Lévine, 2008)
- Soutenir, renforcer l'estime de soi de chaque enfant

## CONDITIONS et PRÉCAUTIONS

- > Créer des espaces appropriés et des temps suffisants afin que l'élève pense par lui-même (sortir de l'urgence de répondre, de l'immédiateté)
- > Créer une atmosphère solennelle, d'intensité et de convivialité : institutionnaliser le moment du « Conseil »
- > Faire respecter des règles éthiques minimales sécurisant la prise et le temps de parole et **l'écoute ouverte (véritable)** des pairs, l'acceptation de points de vue divergents
- > Accepter que les enfants tâtonnent dans leur réflexion, leurs discussions et leurs prises de décision
- > Encourager l'élève à penser par lui-même
- > Présence à l'enfant, **écoute bienveillante et exigeante**

# Les enjeux du « vivre ensemble »

- Le développement des valeurs de PAIX et de CITOYENNETE : respect, solidarité, dialogue, acceptation de l'autre, etc.
- La construction **d'une société dans laquelle** le SENS DE l'INTERET GENERAL **l'emporte sur** la DEFENSE DES INTERETS PARTICULIERS > se mobiliser pour des causes...
- Ce quelque chose qui est de l'ORDRE DU BONHEUR à être et à faire > le ressenti d'une sérénité intérieure dans l'instant présent, dans le rapport au Monde et aux Autres.



**Questionner, débattre des relations, des LIENS entre les valeurs  
afin de favoriser leur appropriation**

## Quelques difficultés observées ou recueillies :

- Le manque de temps
- Assumer une plus grande liberté d'expression des élèves
- Eviter que le Conseil ne s'emballe (**dénonciations**)
- Jouer un rôle de médiateur



# Face aux dénonciations qui se multiplient lors des premiers Conseils d'élèves

- Inviter les élèves à essayer de distinguer les problèmes graves - qui méritent d'être traités en Conseil -, de ceux anodins  
> définir avec eux ce qu'est un « problème grave ».
- **Former** le président à la **médiation** (éclaircissement des faits, questionnement, reformulation, recherche des causes et d'une solution consensuelle)
- **Privilégier l'engagement contractuel** de l'élève (formulé oralement) avec feed-back au prochain Conseil / la punition  
> donner une nouvelle chance... en vertu du droit à l'erreur

<b>Quelles raisons poussent le plus les enseignants à pratiquer le Conseil ?</b> $\frac{p_1 - p_2}{\sigma_{p_1 - p_2}}$	<b>Enseignants pratiquant le conseil de temps en temps</b>	<b>Enseignants pratiquant le conseil régulièrement</b>	
Apprendre aux élèves à mieux communiquer	73,3 %	<b>82,9 %</b>	<b>1,307</b>
Les responsabiliser	<b>71,3%</b>	<b>80,5 %</b>	1,202
Créer une bonne relation avec les élèves	<b>68,3 %</b>	51,2 %	<b>1,884</b>
Leur apprendre à régler leurs conflits	61,4 %	<b>70,7 %</b>	1,081
Construire et respecter des lois	60,4 %	53,7 %	0,73
Rendre les élèves plus autonomes	59,4 %	65,9 %	0,733
Créer un espace d'écoute et de parole	57,4 %	<b>73,2 %</b>	<b>1,861</b>
Susciter la coopération et la solidarité	51,5 %	53,7 %	0,238
Leur donner confiance en eux	52,5 %	51,2 %	0,140
Motiver les élèves	44,6 %	<b>58,5 %</b>	<b>1,520</b>
Faire moins de discipline	25,7 %	17,1 %	1,176
Leur permettre d'initier des projets	20,8 %	<b>46,3 %</b>	<b>2,907</b>

- Les raisons qui poussent le plus les enseignants à pratiquer le Conseil – (C.Marsollier, 2005)

# Les effets observés de la pratique du Conseil, d'après les enseignants

- Un **outil efficace** d'éducation des élèves au respect et **à la résolution des conflits**
- Il contribue à l'**acquisition de compétences langagières**
- Une **pratique régulière** agit plus significativement de l'**impact sur** :
  - l'écoute
  - l'autodiscipline
  - les prises d'initiatives

et, dans une moindre mesure, sur :

- la joie d'aller à l'école
- la capacité à penser par soi-même
- les compétences scolaires

<b>Les composantes cognitivo-comportementales et les compétences des élèves sur lesquelles le conseil agit positivement</b>	<b>Enseignants pratiquant le conseil de temps en temps</b>	<b>Enseignants pratiquant le conseil Régulièrement</b>	
<b>le respect des règles de vie</b>	<b>75,2 %</b>	<b>73,2 %</b>	0,246
<b>le respect des élèves entre eux</b>	<b>68,3 %</b>	<b>70,7 %</b>	0,283
<b>la résolution des conflits</b>	<b>58,4 %</b>	<b>53,7 %</b>	0,511
les compétences langagières	50,5 %	<b>61,0 %</b>	1,15
l'écoute	46,5 %	<b>63,4 %</b>	<b>1,875</b>
la solidarité	42,6 %	39,0 %	0,397
la confiance en soi	41,6 %	48,8 %	0,781
l'autonomie	39,6 %	39,0 %	0,066
l'ouverture d'esprit	37,6 %	43,9 %	0,690
l'autodiscipline	36,6 %	<b>56,1 %</b>	<b>2,140</b>
les prises d'initiatives	35,6 %	<b>48,8 %</b>	<b>1,433</b>
la capacité à penser par soi-même	33,7 %	<b>48,8 %</b>	<b>1,657</b>

. - Impact du conseil sur les élèves - (C.Marsollier, 2005)

<b>Les raisons d'arrêt de la pratique du Conseil ?</b>	<b>N = 29</b>
<i>Il y avait trop de dénonciations</i>	37,9 %
<i>Je n'avais plus le temps</i>	34,5 %
<i>Les élèves étaient trop agités</i>	34,5 %
<i>Il y avait trop de bruit</i>	31,0 %
<i>Il y avait trop de dérives</i>	27,6 %
<i>Je n'ai pas été convaincu(e) de l'efficacité de cette pratique</i>	27,6 %
<i>J'ai perdu de l'autorité</i>	3,4 %
<i>Je ne parvenais pas à maîtriser la communication</i>	3,4 %

- Les principales raisons pour lesquelles certains enseignants ont arrêté de pratiquer le Conseil –  
(C.Marsollier, 2005)

## Références bibliographiques

- CONNAC S. *Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école*. ESF éditeur, collection pédagogies (2009)
- IMBERT F., *Vivre ensemble, un enjeu pour l'école*, ESF, 1997.
- JASMIN D. *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits*. La Chenelière / McGraw-Hill, 1994.
- MARSOLLIER C., *le conseil d'élèves. Pour apprendre à vivre ensemble*, L'Harmattan, 2005.
- LE GAL J., in *Le Nouvel Educateur*, n° 105, janvier 1999.

Fiche « Conseil d'élèves » : Ressources EMC, Site EDUSCOL